

Rue de Mons (N6) jusqu'au croisement avec la rue Charles Mahieu

1 Situation

Route essentielle

2 Dangersité

Très importante

3 Utilité

Forte

4 Praticabilité

Bonne

5 Problématique

Danger de la circulation intensive sans place pour le cycliste sur cette voirie régionale, en principe 50km/h, et 30 devant les écoles.

6 Solution(s) proposée(s)

1 : Dans le sens chaussée de Mons > centre :

Dès la fin actuelle de la piste de la Chaussée de Mons ou N6, continuer la sécurisation : la largeur de stationnement est grande et permet donc d'utiliser cette marge excédentaire : il est possible de prolonger cette piste cyclable et laisser un espace entre la piste et le stationnement.

2 : Dans le sens du centre vers la chaussée de Mons:

Etablir une piste ou une BCS jusque la piste commençant à la chaussée de Mons.